



Palaiseau, le 21 avril 2022

Interpellation par l'intersyndicale à l'occasion de la venue du COMEX à la rencontre des personnels dans le centre de Palaiseau

Mr Sainjon,

Comme vous l'avez rappelé, les salariés de l'ONERA ont encore bien travaillé en 2021 : le bilan de notre production scientifique et technique est très positif, pleine d'excellence, et nous avons réussi à décrocher de nombreux contrats de financement.

De votre côté, le travail reste à faire : l'enveloppe salariale que vous avez reçue du gouvernement est très insuffisante, à la fois pour maintenir notre pouvoir d'achat, assurer la progression des carrières, et pour recruter des collègues non précaires.

Il ne s'agit pas seulement de rendre l'Office attractif pour les jeunes ou les futurs embauchés, mais de donner envie à tous les salariés de continuer à bien faire leur travail.

Il n'a échappé à personne que des crises d'origines diverses secouent le pays, ce qui pourrait expliquer cette austérité, sauf que le Président de la République a indiqué ses 2 priorités :

- La recherche et l'innovation pour notre pays,
- La défense du pouvoir d'achat.

Sur ce dernier point, il a reconnu une inflation à 4%.

Pour donner quelques chiffres, :

- au CNES, la proposition est de 2,5% en AG : 600 salariés en grève (sur 1800) pour dénoncer les salaires
- chez AIRBUS : 3,9% en 2022 (dont 2% AG) et 2,9% garantis en 2023
- chez DASSAULT : 1^{er} accord 2022 : 3,75% cadres et 6,8% non cadres,
- chez THALES : 3,5% proposés en janvier contre 4% demandés par les syndicats
- chez SAFRAN : 3% (dont 1,5% d'AG) + clause de revoyure en mai
- Hausse mécanique du SMIC à 3,2% en 2021 et déjà 3,55% en 2022
- Hausse des minimas de la métallurgie de 3,1% signés en mars 2022

On voit bien que les hausses sont toutes supérieures à 3%, et avec des clauses de revoyure pour 2022.

Pour ce qui nous concerne, les revendications sont, et vous les connaissez : une augmentation de la masse salariale de 5% qui correspond :

- au rattrapage de la politique salariale 2021 (le COP promettait 2% et nous n'avons eu que 1.6% en AI)
- au maintien du pouvoir d'achat sur l'année 2021 (2,8%) ;
- une progression de carrière de 1,75% pour garantir le doublement du salaire moyen sur une carrière

Suite à la réunion de négociation salariale du 1er avril, quelles sont les actions réalisées et résultats obtenus par la Direction auprès des Tutelles pour revaloriser les salaires de l'ONERA de façon à préserver l'attractivité de notre établissement et reconnaître à sa juste valeur les efforts des salariés?

Nous serons présents en nombre demain matin devant la salle de réunion, pendant la négociation sur les salaires pour vous apporter notre soutien actif.